Mouvement des Entreprises de France
MEDEF

Direction développement durable

LA NORME INTERNATIONALE ISO 26000

POSITION DU MEDEF

La norme ISO 26 000 a été élaborée dans la transparence et a fait l'objet d'un large consensus puisque 90 pays ont participé à son élaboration. A ce titre, elle apparaît comme l'un des grands référentiels mondiaux de responsabilité sociétale, cohérente avec les grands textes fondateurs internationaux tels la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les conventions tripartites de l'Organisation internationale du travail (OIT), les Principes directeurs de l'OCDE à destination des entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies, etc.

1. La norme ISO 26000 fournit des lignes directrices pour la responsabilité sociétale

La norme ISO 26000 vise à fournir aux entreprises, mais aussi à tout type d'organisations (collectivités, ONG, syndicats, etc.) **des lignes directrices de la responsabilité sociétale**.

Ce document décrit les principes et thèmes que recouvre la responsabilité sociétale et propose une méthode d'appropriation et de mise en œuvre.

La norme ISO 26000 est **incitative**. Elle a pour objectif d'aider et de guider les entreprises et les autres organisations dans la prise en charge de leur responsabilité sociétale.

La norme ISO 26000 ne prétend pas imposer de réponse unique :

- Chaque domaine d'action qui figure dans la norme n'est pas forcément pertinent pour toutes les organisations ;
- Pour chaque domaine d'action jugé pertinent, les réponses apportées peuvent être de nature différente en fonction du secteur d'activité et des objectifs de l'organisation.

Ces lignes directrices proposent une approche positive de la responsabilité sociétale puisqu'elle promeut les bonnes pratiques sans stigmatisation.

2. La norme ISO 26000 n'est pas certifiable et n'a pas vocation à le devenir

L'ISO 26000 est une **norme volontaire de recommandations**. **Elle ne définit aucune exigence**, ni en termes de niveaux de performance, ni en termes de principes opérationnels. Ce sont des lignes directrices qui aident à définir une ligne politique pour l'entreprise et ne constituent en aucun cas un système de management ou de reporting.

Elle n'est donc pas certifiable, ni destinée ou appropriée à une utilisation réglementaire. Elle n'a pas non plus été conçue pour servir de base à des référentiels de notation ou d'évaluation de la performance sociétale des entreprises (même si certains organismes le proposent).

Par ailleurs, la norme ISO 26000 n'a pas vocation à être un guide méthodologique détaillé :

- Elle ne dit jamais « comment faire » ;
- Elle ne dit pas « quoi mesurer » ;
- Elle reste imprécise sur certains sujets comme la gouvernance ou la sphère d'influence.

3. La norme ISO 26000 peut fournir un cadre de travail pour les entreprises

En présentant les enjeux-clés de la responsabilité sociétale, la norme ISO 26000 peut être utile aux entreprises pour :

- Réaliser un autodiagnostic ou une autoévaluation de la performance sociétale ;
- Servir de cadre pour l'élaboration de la stratégie RSE et le reporting extra financier ;
- Dialoguer avec les parties prenantes dans la mesure où elle propose des éléments de vocabulaire communs.

Elle s'articule très bien avec les normes de système de management de type ISO 9001 ou ISO 14001, en se situant en amont de ces dernières et peut conduire, par exemple, à engager une démarche ISO 9001 pour optimiser la relation client ou une démarche ISO 14001 pour organiser la prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement de l'organisation.

Il en va de même pour les outils tels que OHSAS 18001 (système de management de la santé et de la sécurité au travail), le bilan des émissions de gaz à effet de serre, l'EMAS (système européen de management environnemental et d'audit), etc. qui apportent des réponses méthodologiques, opérationnelles ou de reconnaissance sur certains aspects de la norme ISO 26000.

En conclusion, **le MEDEF porte un jugement positif sur la norme ISO 26000.** Cette dernière propose, sur une base volontaire, un cadre de référence commun qui permet d'alimenter la réflexion stratégique des entreprises et plus largement des autres organisations.

Document internationalement reconnu, **elle participe à l'harmonisation des « règles du jeu » en matière de responsabilité sociétale à l'échelle mondiale**, au même titre que d'autres textes sur lesquels les entreprises peuvent aussi se fonder pour définir leur politique et leurs actions, tels que :

- le Pacte Mondial des Nations Unies,
- les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme,
- la Déclaration de principes tripartite de l'Organisation internationale du travail.

A cet égard, le MEDEF rejoint la position exprimée sur ce point par la Commission européenne dans le cadre de sa communication du 25 octobre 2011 sur la RSE.

Annexe : vue d'ensemble de la norme ISO 26000
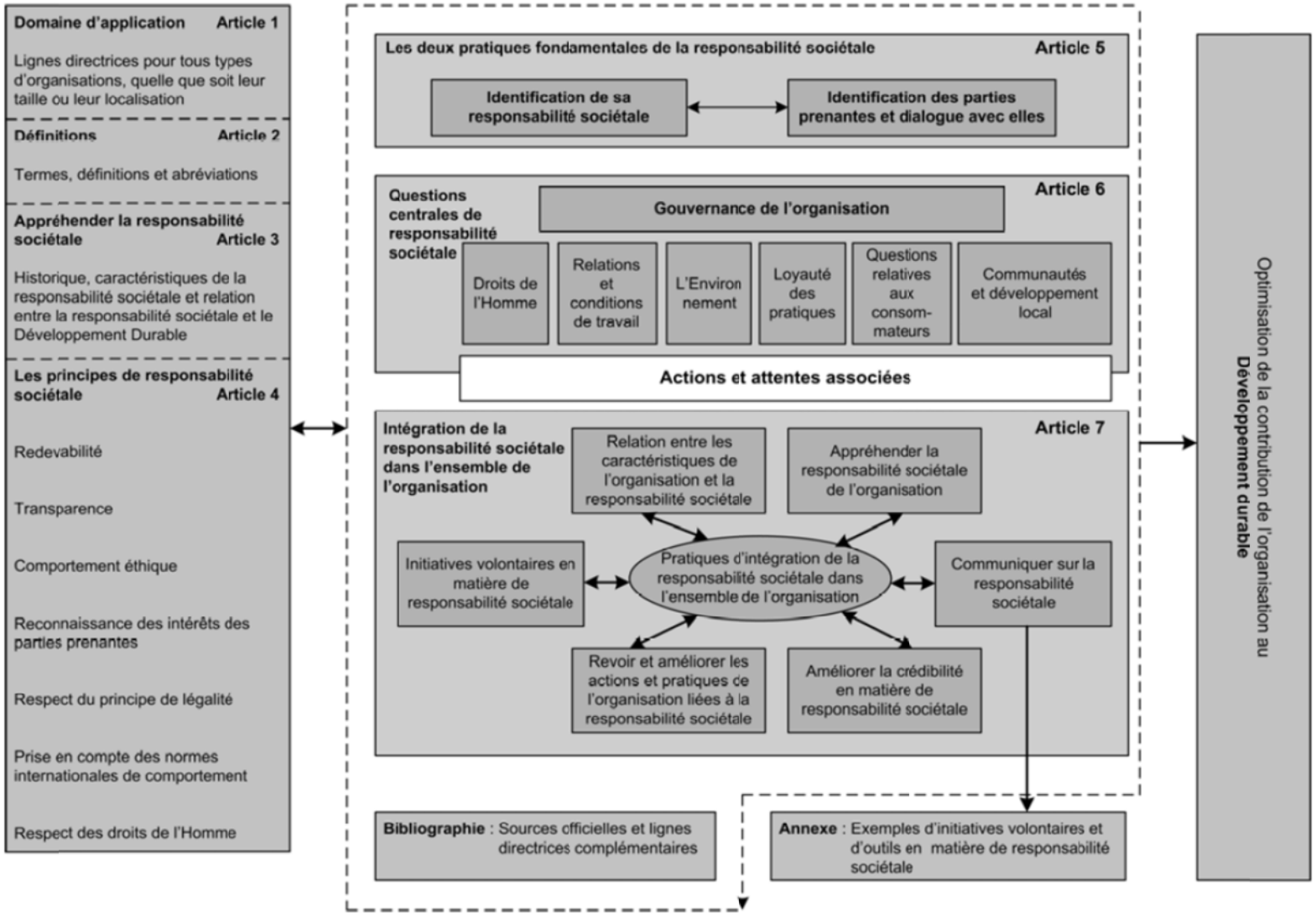
Ce schéma publié par l'AFNOR est destiné à aider les organisations à comprendre les rapports entre les divers articles de la norme.